L'INFO-Scott

Municipalité de Scott
Toujours en mouvement **depuis 1895**!

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Suivez-nous sur Municipalité de Scott | *www.municipalitescott.com* | *Abonnez-vous à notre infolettre!*

VOLUME 19 NUMÉRO 11 | NOVEMBRE 2023

CHASSE AUX LUTINS COQUINS

À L'AIDE!!!

Les tannants de petits lutins ont encore envahi notre boisé et on a besoin de toi pour les capturer!

Gratuit

SAMEDI
9 DÉCEMBRE
10h à 12h
Centre de loisirs Atkinson
44, 7e Rue

Le **PÈRE NOËL** sera présent!

- Bar à chocolat chaud ($)
- Décoration de biscuits
- Animation

& Fermette de Noël
avec la FERME À MATHURIN

PERMIS DE CHASSE DE LUTIN OBLIGATOIRE
Vous devez le demander avant le 2 décembre à
loisirs@municipalitescott.com

CONCOURS «MON BEAU SAPIN»

Vous êtes fier de votre sapin de Noël ?

HÉ BIEN, ON VEUT LE VOIR!

Pour participer au concours, vous devez nous faire parvenir une photo de votre sapin de Noël décoré avant le 18 décembre à :

loisirs@municipalitescott.com

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Nous remettrons le résultat de notre collecte à l'organisme La Source qui vient en aide à nos citoyens ainsi qu'aux personnes de la région.

DATE LIMITE : 18 DÉCEMBRE

Ensemble, on peut faire la différence!

Points de dépôt :
- Centre de beauté l'Oasis, Nathalie Fournier
- Bureau de la Municipalité de Scott
- Centre de loisirs Atkinson

DATES À RETENIR

DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25 Fermé	26 Fermé	27 Fermé	28 Fermé	29 Fermé	30

JANVIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Fermé	2 Fermé	3 Fermé	4 Fermé	5 Fermé	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité de Scott
1070, route Président-Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : (418) 387-2037
info@municipalitescott.com

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU JEUDI
DE 8H À 12H ET DE 13H À 16H30
VENDREDI
DE 8H À 12H

- Assemblée du conseil municipal à 19h30 au 1070, Président-Kennedy, Scott
- Gros rebuts
- Versement de taxes
- Cueillette sélective recyclage
- Cueillette des ordures ménagères

À LIRE CE MOIS-CI

Votre conseil... en bref
Vivre en beauce
La station communautaire
Centre Atkinson
Pompiers
Fadoq
Bibliothèque
Dates importantes
Soyez prêt pour l'hiver
Véhicules motorisés
Desjardins

VOTRE CONSEIL... en bref

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance extraordinaire du 18 octobre 2023

1. Adoption du règlement numéro 479-2023 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.
2. Engagement de Monsieur Rodolphe Tousignant à titre d'opérateur à temps plein au Service des travaux publics.
3. Dépôt d'une demande de prolongation pour la réalisation des travaux de la 10e Rue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.
4. Engagement de Monsieur Hugo Nadeau à titre de pompier à temps partiel pour le Service incendie de Scott.
5. Refus de participer à la Grande Semaine des tout-petits.

Séance extraordinaire du 25 octobre 2023

1. Octroi du mandat pour la réalisation d'une étude géotechnique et une étude de caractérisation phase II – Parc Industriel.
2. Dépôt des dates de fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes.
3. Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle.
4. Autorisation de l'émission d'un don de 2 000 $ au Club social des pompiers à temps partiel de Scott.

Séance ordinaire du 6 novembre 2023

1. Dépôt d'un avis de motion et du projet de règlement 480-2023 modifiant le plan d'urbanisme 197-2007 et le règlement de zonage 198-2007 afin d'assurer la concordance au schéma portant sur des modifications aux dispositions sur les lieux hydriques.
2. Dépôt des états comparatifs pour l'année 2023.

3. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.
4. Renouvellement du contrat d'assurance avec la Fédération québécoise des municipalités.
5. Adoption de la politique de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels.
6. Approbation des dépenses au montant de 11 000 $ relatifs aux travaux prévus au Programme d'aide à la voirie locale.
7. Approbation des dépenses au montant de 9 000 $ relatifs aux travaux prévus au Programme d'aide à la voirie locale.
8. Déclaration de la municipalité relativement à sa compétence liée au traitement des matières résiduelles et de la collecte des matières recyclables en faveur de la MRC de La Nouvelle-Beauce.
9. Constitution d'un comité de travail pour l'analyse complète de la réfection de la 3e Rue.
10. Acceptation de la dérogation mineure située au 248, route du Président-Kennedy afin d'autoriser une clôture plus haute que ce qui est permis à la règlementation.
11. Embauche de Monsieur Alain Chagnon à titre de journalier au loisirs.
12. Refus de participer à la contribution d'une aide financière pour la Fondation Philippe Laprise.

Merci à nos généreux commanditaires

COUVOIR SCOTT
GÉNÉRATEUR DE QUALITÉ
1798, route Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
info@couvoirscott.com
Tél.: 418 387-2323
Téléc.: 418 387-2695
90 Depuis 1931

Centre de Beauté l'Oasis esthétique
418 387-6682
www.centredebeauteloasis.com
oasis387@axion.ca
6, 3e Rue, Scott, QC G0S 3G0
Esthétique • Électrolyse • Laser • Soin anti-âge Nathalie Fournier, propriétaire

Gestion Ricky inc.
Excavation et déneigement
Téléphone : 418-386-0559

Bur. : 418 387-6878
Cell. : 418 997-7448
ÉLECTRICITÉ DE LA CHAUDIÈRE
Stéphan Mesquita, prop.
Maître électricien
329, rue du Pont
Scott, QC G0S 3G0
smesquita@electricitechaudiere.com

LES IMPRESSIONS Reflet inc.
OSEZ COMPARER NOS PRIX
17, rue Commerciale
Saint-Anselme (QC) G0R 2N0
418 885.4848
CARTES D'AFFAIRES | ENVELOPPES | DÉPLIANTS | EN-TÊTES DE LETTRE
AFFICHES | BROCHURES | FACTURES | CALENDRIERS | POCHETTES DE PRESSE
ET PLUS ENCORE...
IMPRESSION OFFSET | IMPRESSION NUMÉRIQUE | SERVICE D'INFOGRAPHIE

Service incendie de Scott
1070, route Kennedy, Scott, (Qc) G0S 3G0
Téléphone caserne: (418) 386-5663
Directeur incendie cell : (418) 576-4727
Télécopieur: (418) 387-1837
dirfeu@municipalitescott.com

Des nouvelles de votre Service de Sécurité Incendie

COMMENT PRÉVENIR LES INCENDIES AU TEMPS DES FÊTES

En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie pouvant survenir avec vos décorations et sachez quoi faire pour être moins exposé aux dangers du feu.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Après les Fêtes, nous vous invitons à venir vous débarrasser de votre sapin de Noël en le déposant au garage municipal sur la route Carrier.

- Ne rangez pas votre sapin à l'intérieur ou à l'extérieur près de votre maison et ni dans le garage. Un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et provoquer un incendie. De plus, leur combustion produit d'importantes quantités de créosote; dépôts inflammables qui ne peuvent être retirés que par un ramonage.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

LES AUTRES DÉCORATIONS

- Ne décorez jamais le sapin avec des chandelles.
- Ne suspendez pas de décorations ni aucun autre objet sur un cordon électrique et ni sur un jeu de lumières.
- Ne décorez jamais le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre en feu facilement.
- Attention à toute décoration qu'on serait tenté de suspendre proche des systèmes de chauffage au bois. Elles pourraient s'enflammer lorsqu'on fait une attisée.
- Évitez l'utilisation des décorations en crêpe. Elles s'enflamment facilement. Crêpe: Tissu léger présentant de fines frisures en surface.

IMPORTANT : Surveillez enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placez ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Éteignez-les lorsque vous quittez la pièce.

Nicolas Roy
Directeur du Service de Sécurité Incendie de Scott

Voici nos interventions pour Octobre 2023:

- Samedi 7 octobre, journée portes ouvertes à la caserne incendie de Scott. On estime que plus de 275 personnes sont venues nous rendre visite. Lors de cette activité, il était possible d'essayer un simulateur d'incendie, un appareil respiratoire ainsi que de faire la visite de nos camions incendies et d'une ambulance. L'activité a vraiment été un gros succès et on se dit à l'an prochain!
- Mardi 10 octobre, vers 13h10 : intervention pour une vérification concernant un feu à ciel ouvert sur la route du Président-Kennedy.
- Samedi 21 octobre, vers 23h25 : entraide générale pour un début d'incendie dans un bâtiment public sur la route Coulombe à St-Isidore. L'incendie a rapidement été maîtrisé par un travailleur sur place. Des vérifications afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de propagation à la structure et aux équipements ont été faites.
- Mardi 31 octobre, participation du Service de Sécurité Incendie à l'activité de distribution de bonbons d'Halloween conjointement avec le Service des loisirs. Cette activité a vraiment été un succès, certaines rues étaient envahies de petits Halloweeneux!

Si vous avez de avez des questions, vous pouvez communiquer avec le Service de Sécurité incendie de Scott : dirfeu@municipalitescott.com

Merci à nos généreux commanditaires

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.
• RÉSIDENTIEL • NACELLE • PLAFOLIFT
• INDUSTRIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE
(418) 387 3040
Pierre-Luc Drouin
Entrepreneur électricien
www.jonctionelectrique.com
68, rue Lemieux
Scott (Québec) G0S 3G0
admin@jonctionelectrique.com

LES CONSTRUCTIONS LDM INC.
Commercial | Agricole | Multi logement
581 | 224 | 6593
info@constructionsldm.com
www.constructionsldm.com
1421, rang Saint-Gabriel Nord, Sainte-Marie, Qc G6E 3A8
R.B.Q. 5613-0156-01

Municipalité de Scott
ESPACE PUBLICITAIRE DISPONIBLE
418 387-2037

Vous avez des idées plein la tête, mais vous ne savez pas par où commencer?
Développement économique Nouvelle-Beauce accompagne les entreprises dans leur projet de démarrage, d'implantation, de croissance et de relève.
Contactez-nous au (418) 386-1608 ou info@denb.ca

Émile Bilodeau et fils inc.
Tél. : 418 475-6655
Téléc. : 418 475-4429
Décoration • Quincaillerie
Matériaux de constructions
TIMBER MART
1153, rue St-Georges, St-Bernard (Québec) G0S 2G0

ARBORICULTURE RENAULD VACHON INC.
SERVICE DE NACELLE ET DE CHIPPEUR DISPONIBLE
Tél.: 418 387-8376
1-855-387-8375
Cell.: 418 386-7457
ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX, TAILLE, ÉLAGAGE, ABATTAGE, DÉSSOUCHAGE ET PLANTATION D'ARBRES, DE POMMIERS, D'ARBUSTES ET DE HAIES
essouchage@hotmail.com

CONSTRUCTION MARCOUX
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
R.B.Q.: 8224-6166-38
Stéphane Marcoux
Tél.: 418 387-9556 • Fax: 418 387-7986
marcouxconstruction@gmail.com
65, rue Bellevue, Scott, Qc G0S 3G0

Josée Roy
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à Brunet
36-1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au Vendredi :9h à 21h * Samedi : 9h à 17H * Dimanche 10h à 17h

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
ecce terra
www.ecceterra.com
418 387-5004

IGA Veilleux
Francis Veilleux, propriétaire
1000, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie
Téléphone : (418) 386-5744
148, rue Principale, Saint-Apollinaire
Téléphone : (418) 881-3112

LE CLUB

fadoq **DE SCOTT**

vous invite à ses activités de décembre 2023.

TOURNOI DE JOFFRE - Mardi 5 décembre

13h à la Salle St-Maxime

Inscription dès 12h30

TOURNOI DE 500 - Mardi 19 décembre

13h à la Salle St-Maxime

Inscription dès 12h30

BIENVENUE À TOUS!

INFORMATION OU RÉSERVATION

Louis : 418-387-6807 Angèle : 418-387-4768 Huguette : 418-387-2400

BIBLIOTHÈQUE

Heure du conte

Samedi 16 décembre à 10h

Concours de dessin de la biblio

Passe nous voir à la bibliothèque pour participer à notre concours de dessin de Noël.
Plusieurs prix à gagner et nous exposerons ton dessin.
Date limite pour participer : 18 décembre 2023

Service des Loisirs de Scott

Dates à retenir

SAMEDI 9 décembre - 10h
Chasse aux lutins coquins

SAMEDI 16 décembre - 10h
Heure du conte de Noël

LUNDI 18 décembre
Fin de la collecte de denrée & dons

LUNDI 18 décembre
Fin du concours « Mon beau sapin »

LUNDI 18 décembre
Biblio : fin du concours de dessins

MI-DÉCEMBRE
Sortie de la programmation d'hiver

Détails page Facebook : LOISIRS DE SCOTT

SOYEZ PRÊTS POUR L'HIVER

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement dans les rues est interdit de 23h à 7h du 15 novembre au 31 mars.

L'IMPORTANCE DE BALISER VOTRE TERRAIN

Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger ses arbres, sa haie et ses équipements. De plus, balisez près des bordures de rue ou pour ceux qui n'en ont pas, à 4 pieds de la fin de l'asphalte pour aider le travail des déneigeurs.

BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Lors des jours de collectes, assurez-vous de placer vos bacs sur votre terrain et non sur la voie publique ou sur le trottoir.

*Ce simple geste facilite le travail de nos employés et assure des opérations de déneigement plus efficaces!

GESTION DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN

Il est défendu de pousser, jeter, souffler de la neige ou de la glace dans les rues, allées, places publiques et trottoirs. Entre voisins, le civisme, la bonne foi, le respect de l'autre et la tolérance sont tous des principes qui doivent gouverner les relations.

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRE

Vos abris et clôtures à neige peuvent être érigés du 15 octobre au 1er mai.

Afin de bien profiter de votre véhicule motorisé (vtt, motocross ou motoneige) et de RESPECTER VOTRE VOISINAGE, on vous rappelle que vous devez circuler dans les endroits prévus à cet effet uniquement.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le règlement sur la Qualité de vie, disponible au www.municipalitescott.com

Programme
Tous engagés pour la jeunesse

Grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce a remis 25 000 $ à la municipalité de Scott pour la mise en place d'un parcours sécurisé dans le secteur de la nouvelle école.

Un projet permettant aux jeunes d'avoir des déplacements actifs en toute sécurité.

Informez-vous sur le programme au desjardins.com/pourlajeunesse

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce